

# CSA-D Jeudi 5 septembre 2024

## Ajustement de carte scolaire premier degré

### **Administration :**

M. Teullier (DASEN)  
M. Bodin (Adjoint au DASEN 1<sup>er</sup> degré)  
Mme Désilière (Adjointe au DASEN 2<sup>nd</sup> degré)  
Mme Beulze (Secrétaire générale de la DSDEN)  
Mme Sthorez (Secrétaire générale adjointe de la DSDEN)  
Mme Leborgne (Cheffe de la division du premier degré)  
Mme Borros (Cheffe de service des moyens du 1<sup>er</sup> degré)

### **Organisations syndicales :**

FSU (5)  
CGT (2)  
FO (1)  
CFDT (2)  
UNSA (1)  
SUD (1)

### **Ordre du jour :**

- 1. Déclarations liminaires des organisations syndicales**
- 2. Réponses de l'administration aux déclarations**
- 3. Ajustement de la carte scolaire dans le premier degré**
- 4. Questions diverses (AESH, postes vacants, contractuels, parts de pacte, temps partiels sur autorisation)**

#### **1. Déclarations liminaires des organisations syndicales** (9h – 9h30)

Thèmes abordés :

- Des courriers inquiétants ont été reçus par certaines écoles de Redon : il est signé de nombreux collectifs nationaux et mettent la pression sur les équipes pédagogiques pour ne pas faire d'éducation à la vie affective et sexuelle. Il menace même les équipes de porter plainte.
- Les évaluations nationales standardisées qui se généralisent à tout les niveaux de l'école élémentaire.
- Le manque de mixité sociale dans l'enseignement privé et la différence de moyens attribués.
- Les élèves à troubles du comportement qui ne sont pas bien accompagnés.

#### **2. Réponses du DASEN aux déclarations** (9h30 - 10h15)

- Sur les courriers reçus par les écoles de Redon :
  - DASEN** : ces courriers sont pris très au sérieux par l'administration et des réunions de sécurité se tiennent régulièrement dans l'année. Il sera question de cette problématique à la prochaine.
  - Organisations syndicales** : demandent un accompagnement des équipes ayant reçu ce courrier.

- Sur les évaluations nationales standardisées :
  - DASEN** : nous sommes conscients des difficultés de livraison des livrets. Nous envisageons que les directions d'école viennent les chercher à la DSDEN avec des frais de déplacement. Sur le fond, ces évaluations sont une chance pour nos élèves. Cela permet aux enseignants de se rendre compte du niveau attendu. Cela permet également de piloter la formation.
  - CGT** : quand on dit cela, on ment aux enseignants. Ces évaluations permettent seulement de standardiser les apprentissages et de confisquer aux enseignants leur expertise.
  - DASEN** : Cela permet d'objectiver des difficultés.
  - DASEN Adjoint 1<sup>er</sup> degré** : j'ai rencontré des directions qui trouvent ça très bien.
  - SNUIPP** : cela stresse les élèves très vite après la rentrée, les résultats sont faussés, pas d'adaptation pour les élèves en inclusion.
- Sur la mixité sociale dans l'enseignement privé :
  - DASEN** : du point de vue de la répartition des moyens, le privé est traité comme le public avec une instance comparable.
  - CFDT** : un dossier est sorti sur l'enseignement privé dans ouest-france prenant quasiment la forme d'une publicité. Comme le journaliste n'a pas fait le même dossier pour l'enseignement public, pouvez-vous demander un droit de réponse ?
  - DASEN** : généralement dans le département siège d'une académie, la communication se fait plutôt par le recteur. Il est prévu de prendre contact avec ouest-france pour leur demander un dossier sur l'enseignement public. Le directeur diocésain du 35 a pris des fonctions académiques ce qui explique une communication spécifique au 35. Pour autant dans le département il y a des établissements privés avec des difficultés. Le 35 est moins caricatural qu'ailleurs.
  - CGT** : nous nous félicitons si vous dites que la situation est en train de changer. Néanmoins, il est très difficile d'avoir les dotations du privé et de pouvoir les comparer au public. Les chiffres communiqués par des journalistes d'investigation montrent une différence de dotation entre lycées privés et lycées publics. De la même manière, les collèges dont la carte scolaire a changé (comme Zola à Rennes) et qui ont été très peu accompagnés, ont fait fuir des familles favorisées vers le privé. Nous serons donc vigilants sur cette question et demanderons les chiffres.
  - DASEN** : le privé ne bénéficie pas de dotations différentes par rapport au public. Les budgets opérationnels de programmes sont gérés différemment. Dans le public, les budgets sont étanches entre le premier degré et le second degré. Dans le privé, il n'y a qu'un budget, lors des réformes, le privé peut donc faire passer des moyens de l'un à l'autre. Il y a donc dans certains établissements privés, 40 élèves par classe pour doter d'autres établissements de moyens.
  - FSU** : en vérifiant les IPS des collèges (13 plus élevés et 13 les plus faibles). Dans les 13 les plus faibles, il y a 1 collège privé, dans les 13 les plus élevés il y en a 9 dans le privé. On sait que c'est un tri social et ces chiffres permettent de l'objectiver. On sait également que le privé a profité davantage des pactes pour financer d'autres choses.
  - DASEN** : c'est pour cela que des vérifications sur les pactes sont en train d'être menées dans le privé.
  - FSU** : ce que vous avez dit sur la différence de budgets montre bien que le contrat du privé est à renégocier car il n'est pas suffisamment contraignant.
  - DASEN** : il y a une volonté au niveau académique qu'un certain nombre de règles soient mieux respectées. Pour cela, il faut pouvoir discuter et faire avancer les choses petit à petit.
- Sur les élèves avec troubles du comportement :
  - DASEN** : se dit pour prendre en compte dans la carte scolaire le nombre d'élèves à troubles

du comportement. Mais il faut l'objectiver. La notion est difficile à définir, tous les élèves ne sont pas recensés en MDPH...

**DASEN adjoint 1<sup>er</sup> degré** : début d'un travail sur le thème auprès des directeurs d'école avec l'ASH.

**CGT** : dans d'autres pays c'est objectivé dans le cadre du handicap. (Les élèves en question comptent pour 3 ou pour 4 dans les effectifs).

**DASEN** : mardi dernier, il y a eu une réunion avec les élu.es. C'était un des sujets les plus abordés.

### **3. Mesures de carte colaire**

Listes des mesures à étudier suite au CSA-D de juin :

OC : ouverture conditionnelle

FC : Fermeture conditionnelle

SIGLE	DENOMINATION	LIBELLE COMMUNE	Mesures	
			OC	FC
E.M.PU	BEUSOLEIL	CESSON-SEVIGNE	1	
E.P.PU	DU GUESCLIN	FOUGERES		1
E.M.PU	GEORGES MARTINAIS	LA CHAPELLE-DES-FTZ	1	
E.P.PU	LE JARDIN DES MOTS	MARTIGNE-FERCHAUD		1
E.M.PU	MOULIN A VENT	MONTFORT-SUR-MEU	1	
E.E.PU	LE PAYS POURPRE	MONTFORT-SUR-MEU		1
E.P.PU	LES JOURS HEUREUX	PLEUGUENEUC	1	
E.M.PU	GANTELLES	RENNES		1
E.M.PU	ILLE	RENNES	1	
E.M.PU	PASTEUR	RENNES		1
E.P.PU	MIRIAM MAKEBA	RENNES	1	
E.P.PU	SIMONE VEIL	RENNES	1	
E.E.PU	CLEMENCEAU	RENNES		1
E.P.PU	ALIX DE BRETAGNE	SAINT-AUBIN-DU-CORMIER		1
E.E.PU	OLYMPE DE GOUGES	SAINT-JACQUES	1	

## Décisions suite aux négociations par les organisations syndicales :

### Ouvertures confirmées

- Ecole maternelle Beausoleil à Cesson-Sévigné
- Ecole publique Miriam Makeba à Rennes
- Ecole maternelle George Martinais à La Chapelle-Des-Fougeretz
- Ecole maternelle Moulin à vent à Montfort-Sur-Meu

### Ouvertures annulées :

- Ecole publique Les jours heureux à Pleugueneuc
- Ecole maternelle de l'Ille à Rennes
- Ecole élémentaire Olympe de Gouges à St-Jacques-De-La-Lande
- Ecole publique Simone Veil à Rennes
- Ecole publique Le chat perché à Talensac

### Fermetures annulées :

- Ecole publique Du Guesclin à Fougères
- Ecole publique Le jardin des mots à Martigné -Ferchaud
- Ecole élémentaire Le pays pourpré à Montfort-Sur-Meu
- Ecole élémentaire Clémenceau à Rennes
- Ecole maternelle Pasteur à Rennes
- Ecole maternelle Les Gantelles à Rennes

### Fermetures confirmées :

- Ecole publique Alix de Bretagne à St-Aubin-Du-Cormier

### Ouvertures supplémentaires :

- Ecole élémentaire George Martinais à La Chapelle-Des-Fougeretz
- Création d'un poste de CPD climat scolaire pour l'accompagnement aux équipes et des IEN : lutte contre le harcèlement (pHare notamment), médiation dans les écoles avec les parents, valeurs de la République
- Création de 5 postes de brigade : sur les circonscriptions de Redon, Rennes Est, St Jacques-De-La-Lande, Rennes Ouest, Vitré

Vote : 10 abstentions

## **4. Questions diverses**

- **Question de plusieurs organisations syndicales** sur le manque d'AESH et les élèves en situation de handicap non accompagné.es.

**DASEN** : il y a eu de nombreuses notifications pendant l'été + démissions d'environ 80 AESH. Le recrutement est en cours avec des difficultés.

Il y aura une mise en œuvre progressive avant le 31 décembre de l'accompagnement des élèves sur temps méridien. Demain, visio avec les maires sur le sujet.

Proposition de parler des AESH plus tard dans une réunion dédiée.

**SUD** : Est-ce que vous avez les chiffres du nombre d'AESH manquant.es et du nombre d'élèves avec notifications non accompagné.es ? Nous sommes inquiets concernant des PIAL qui disent aux directions d'école de répartir les moyens. Des AESH ont du changer d'élèves accompagnés au dernier moment à la rentrée sans nouveaux états de service et manifestement sans informer les familles au préalable.

**DASEN** : pas de chiffres à communiquer. Pour la situation décrite cela ne semble pas normal, la situation va être examinée.

**UNSA** : Combien de postes vacants sont non pourvus ? 12

Combien de contractuels? 30 recrutements, 20 en monolingue, 8 en bretons, 2 pour l'accompagnement jeunes sourds

Combien de parts de pacte pour le département? 186 parts disponibles pour le public (beaucoup moins que l'année dernière).

Demandes de temps partiels sur autorisation : 24 demandes refusées sur 385